

Devenir vérificateur d'extincteurs mobiles pour véhicules

EXTINCTEUR MOBILE - ARRÊTÉ DU 01/03/2004



1 jour - 7 heures

Public

- Toute personne devant réaliser les contrôles des extincteurs mobiles pour véhicules.

Prérequis

- Aucun.

Moyens pédagogiques

- Documents techniques et réglementaires.
- Extincteurs pour véhicules.
- Exposés théoriques.
- Études de cas.
- Évaluation des acquis de la formation par QCM.
- Stages animés par nos techniciens formateurs experts du hayon élévateur.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemafruid-formation.com
- Intra : nous contacter

Objectifs

- » Former les personnes aux missions de vérifications réglementaires obligatoires des extincteurs mobiles pour véhicules dans le respect de la législation en vigueur et des méthodologies requises.

Programme

- » Théorie :
 - Assimiler la réglementation et la législation en vigueur : directives, normes, arrêtés, décrets.
 - Rappel des différents types d'extincteurs mobiles pour véhicules, de leurs composants et de leur utilisation.
 - Rappel des risques pour les personnes et des dispositifs de sécurité des extincteurs.
 - Acquérir les différentes méthodologies de contrôle.
- » Pratique :
 - Appliquer les méthodes et procédures de vérification sur extincteurs mobiles pour véhicules.

Acquis de la formation

- » Connaître la réglementation.
- » Savoir réaliser une vérification réglementaire d'extincteurs mobiles pour véhicules.

Documents délivrés à l'issue de la formation

- » Attestation de formation.
- » Avis adressé à l'employeur permettant la délivrance de titre d'habilitation.